

- ✓ Durée de moins de douze (12) mois de la TVA grevant les factures des fournisseurs hors prestataires de service.

3

ILLUSTRATIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRÔLES SUR LE PORTAL « E-IMPOTS »



Ajout ou Modification

→ Cliquez ici pour saisir une nouvelle ligne.
Merci de ne rien saisir si vous n'avez aucun montant détaillé à justifier.

→ Ou cliquez sur une ligne existante du tableau ci-dessous pour la modifier.

→ Cliquez ici pour supprimer toutes les lignes.

Merci de vérifier votre saisie.

Raison sociale	Date facture	NCC Fournisseur	Reference facture
RS	2021-12-20	1234567A	ref.
Nature	Montant total	Montant TVA	Pro rata
Achat	118000	18000	100



Ajout ou Modification

→ Cliquez ici pour saisir une nouvelle ligne.
Merci de ne rien saisir si vous n'avez aucun montant détaillé à justifier.

→ Ou cliquez sur une ligne existante du tableau ci-dessous pour la modifier.

→ Cliquez ici pour supprimer toutes les lignes.

Merci de vérifier votre saisie.

Raison sociale	Date facture	NCC Fournisseur	Reference facture
RS	2021-12-20	03170505	ref.
Nature	Montant total	Montant TVA	Pro rata
Achat	118000	18000	100
Montant déductible	0	Pays fournisseur	

4

COMPTE FOURNISSEUR TVA

Accueil DECLARATIONS AVIS D'IMPOSITION PAIEMENTS TELELIASSE DOCUMENTS **GESTION TVA** AUTRES MON COMPTE MESSAGERIE

Souleymane Cisse (poste: COMPTABLE)
KPMG CI - NCC:7

enregistre_commentaire

Factures déclarées comme fournisseur pour déduction de TVA

Cette page vous permet de visualiser les factures déclarées lors de déduction de TVA ou vous êtes déclarés comme fournisseur

Liste des factures

NCC	RAISON SOCIALE	REFERENCE FACTURE	NATURE	MONTANT FACTURE	MONTANT TVA	MONTANT DEDUCTION	DATE FACTURE	COMMENTAIRE	ACTION
Aucune donnée disponible dans le tableau									

Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 élément

Précédent Suivant

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union Discipline Travail

MBPE
MINISTÈRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



DGI
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

e-impots.gouv.ci
Portail fiscal officiel de Côte d'Ivoire

DIGITALISATION DE LA TVA

AUTOMATISATION DE LA GESTION DU DROIT A DEDUCTION DE LA TVA

Ensemble, cultivons le civisme fiscal !

Edition 2022



1

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'AUTOMATISATION DE LA GESTION DU DROIT À DÉDUCTION DE LA TVA

2

CONDITIONS LÉGALES DE DÉDUCTIBILITÉ DE LA TVA IMPLÉMENTÉES

3

ILLUSTRATIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRÔLES SUR LE PORTAIL « E-IMPOTS »

4

COMPTE FOURNISSEUR TVA

1

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Rendement insuffisant des impôts majeurs de la Côte d'Ivoire dont la TVA, qui se caractérise par la plus faible efficacité budgétaire des Etats de la sous région.

A l'effet de juguler cette situation,

- le contrôle de la gestion du droit à déduction de la TVA a été identifié comme **une des mesures de l'élargissement de la population fiscale à l'effet d'emmener les entreprises non immatriculées à se faire déclarer à la DGI.**
- Ainsi, le renforcement de la digitalisation de la gestion de la TVA permettra à très court terme, une **optimisation des recettes fiscale.**

En vue de l'optimisation des recettes de la TVA :

Dans l'optique d'éviter cette situation qui est de nature à encourager la fraude et à rendre incohérents certains recoupements, il est nécessaire de paramétrer le système de sorte à rejeter toutes les factures frauduleuses ou erronées ne respectant pas **les conditions d'exercice du droit à déduction de la TVA.**

2

CONDITIONS LÉGALES DE DÉDUCTIBILITÉ DE LA TVA IMPLÉMENTÉES

Le **non-respect des conditions** empêche la déduction sur le portail «e-impots » par le **rejet automatique des montants de la taxe sur la valeur ajoutée à déduire.**

- ✓ Déclaration de la taxe sur la valeur ajoutée désormais souscrite exclusivement sur le portail « e-impots »
- ✓ Entreprises fournisseurs régulièrement immatriculées au fichier des contribuables de la Direction générale des Impôts
- ✓ Assujettissement à la TVA de l'entreprise fournisseur
- ✓ Existence des déclarations du fournisseur au titre de la TVA sur les douze (12) derniers mois